

**Prendre le bus**

**à prix tout doux**

**avec les abonnements TransVaucluse**

Pour vous déplacer sur les **26 lignes** du réseau départemental de Vaucluse, choisissez l'abonnement annuel ou mensuel. Ces abonnements concernent un trajet précis sur une ligne. Toutefois, si vous souhaitez effectuer un trajet différent sur cette ligne ou prendre une autre ligne TransVaucluse, vous bénéficiez grâce à votre abonnement du ticket « Roue libre » (1€ ou 1,50€ suivant la zone pour un aller/retour dans la journée)

## Comment obtenir votre carte nominative d'abonné ?

### 1. CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER ET RECEPTION DE VOTRE CARTE NOMINATIVE :

Complétez le formulaire d'inscription ci-après (pages 3 ou 4 suivant votre cas) et joignez les pièces demandées. Le dossier complet est à retourner par courrier à l'adresse du transporteur de la ligne (voir page 5) avec votre règlement.

**Attention** : les dossiers incomplets ou les photos inutilisables ne pourront pas être traités.

Votre carte nominative vous sera délivrée après règlement et adressée directement à votre domicile sous 8 jours (voir conditions dans les formulaires ci-après).

### 2. CONDITIONS D'UTILISATION :

**L'abonnement annuel** se compose d'une carte annuelle nominative, incessible et personnelle. Il est valable 12 mois à compter de la date d'achat.

Vous pourrez voyager sur votre trajet en illimité, sur présentation de votre carte.

En cas de détérioration et sur remise du titre détérioré, une nouvelle carte pourra être délivrée.

En cas de perte (sur présentation d'une attestation sur l'honneur) ou de vol (sur présentation de la déclaration de vol enregistrée par les services de police ou de gendarmerie), un seul duplicata pourra être délivré, contre versement d'une somme de 10€.

La carte annuelle ne pourra pas être remboursée, sauf cas exceptionnels dûment justifiés (perte d'emploi, interruption des études, déménagement...). Les modalités de remboursement sont les suivantes : (prix de la carte annuelle) – (prix du coupon mensuel X nombre de mois d'utilisation, tout mois commencé étant dû) = montant à rembourser. Ce montant sera remboursé s'il est supérieur ou égal à 5 euros.

**L'abonnement mensuel** se compose d'une carte nominative annuelle et d'un coupon renouvelable chaque mois. Le coupon mensuel est valable du 1er au 30/31 de chaque mois.

Sur présentation de votre carte, vous pourrez acheter votre coupon mensuel dans les points de vente indiqués sur la fiche horaire de votre ligne et sur le site internet du transporteur.

Vous pourrez voyager sur votre trajet en illimité. A chaque montée dans le véhicule, vous devrez présenter votre carte et votre coupon en cours de validité au conducteur.

En cas de détérioration et sur remise du coupon détérioré, un nouveau coupon pourra être délivré.

En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne pourra être délivré.

Aucun remboursement ne pourra être effectué, quel qu'en soit le motif.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
**Abonnement TOUT PUBLIC**

**A remplir entièrement :**

Nom (en majuscules) : .....

Prénom (en majuscules) : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... Mail : .....

**Abonnement souhaité :** (cocher votre choix) **annuel**  **mensuel**

Début de validité souhaité .....

**Trajet demandé :**

Commune de départ et arrêt : .....

Commune d'arrivée et arrêt : .....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation.

Date :

Signature :

**Pièces à joindre impérativement au dossier :**

- photo d'identité récente et de bonne qualité (pas de photocopie)
- photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)
- une lettre suivie, libellée à votre adresse, pour envoi 50 g, sans enlever la partie détachable, **si vous souhaitez un envoi du titre par courrier**,
- votre règlement :
  - en cas d'achat du 1<sup>er</sup> coupon mensuel, 36€ ou 46,50€ suivant la zone de votre trajet.
  - en cas d'achat d'un abonnement annuel, votre règlement peut se faire soit par chèque pour la totalité (310€ ou 414€) soit par prélèvement mensuel. Dans ce dernier cas, joindre le règlement pour le 1er mois (31€ ou 45€) et un RIB pour les 9 mois suivants (31€ ou 41€) ainsi que l'autorisation de prélèvement à télécharger sur le site de chacun des transporteurs (cf page 5).

**Partie réservée (ne pas compléter) :**

Date de réception : .....

Ligne + trajet : .....

Carte n° .....

Conformément aux articles 34 et 36 de la loi informatique et Libertés du 6/07/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la société de transport concernée par courrier.



**Ligne exploitée par AURAN :**

**LIGNE  
1**

Envoi ou dépôt du dossier : Cars AURAN – 19 Boulevard Léon Gambetta - 84500 BOLLENE  
Tél : 04 90 69 61 87

---

**Lignes exploitées par VOYAGES ARNAUD :**

**LIGNE 2** **LIGNE 5** **LIGNE 10** **LIGNE 12** **LIGNE 22** **LIGNE 23**

Envoi ou dépôt du dossier : VOYAGES ARNAUD - 8 Avenue Victor Hugo – 84200 CARPENTRAS  
Tél : 04 90 63 01 82

---

**Lignes exploitées par CARS LIEUTAUD :**

**LIGNE 3** **LIGNE 4** **LIGNE 11** **LIGNE 104**

Envoi ou dépôt du dossier : CARS LIEUTAUD – Avenue des Choralies – BP 11 – 84110 VAISON-LA-ROMAINE -  
Tél : 04 90 36 05 22

---

**Lignes exploitées par RAOUX AUTOCARs EN VAUCLUSE :**

**LIGNE 6** **LIGNE 7** **LIGNE 13** **LIGNE 20** **LIGNE 21**

Envoi ou dépôt du dossier : RAOUX AUTOCARs EN VAUCLUSE - ZA les Balarucs – BP 53 – 84510 CAUMONT  
SUR DURANCE – Tél : 04 90 33 95 75 (taper 2 puis 2)

---

**Lignes exploitées par la SOCIETE DES AUTOCARs DE HAUTE PROVENCE :**

**LIGNE 8** **LIGNE 9** **LIGNE 19**

Envoi ou dépôt du dossier : SAHP 53 bd Louis Botinelly – 13004 MARSEILLE – Tél : 04 91 49 00 49

---

**Lignes exploitées par SUD EST MOBILITES :**

**LIGNE 14** **LIGNE 15** **LIGNE 16** **LIGNE 17** **LIGNE 18** **LIGNE 107** **LIGNE 109**

Dépôt du dossier : gare routière d'Apt **ou envoi postal :** SUD EST MOBILITES – ZI de Courtine – 170 chemin de  
Ramatuel – 84000 AVIGNON – Tél : 04 90 74 20 21

---